



Reignier-Esery, le 23 mars 2018

MAISON CÉCILE BOCQUET  
160 GRANDE RUE  
74930 REIGNIER-ESERY

**Bureau d'études**

Affaire suivie par Béatrice DUBET

04.50.95.71.63

Mail : [etudes@s-rb.fr](mailto:etudes@s-rb.fr)

## Rénovation du réseau d'eau potable

Madame, Monsieur,

Le Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe va effectuer des travaux de rénovation du réseau d'eau potable sur la commune de FILLINGES, Route de Malan à partir de lundi 26 mars et pour une durée d'environ trois mois.

Ces travaux concernent la Route de Malan depuis la maison n°1013 (zone de démarrage) jusqu' à la maison n°563.

### Rénovation du réseau d'eau potable

- Les travaux de rénovation de la colonne d'eau potable permettront la reprise des branchements particuliers jusqu'en limite de propriété.

Le prolongement du branchement jusqu'à la maison peut être envisagé (**fortement conseillé dans le cas d'un branchement en plomb**) en même temps et à la charge du propriétaire.

Celui-ci pourra demander un devis :

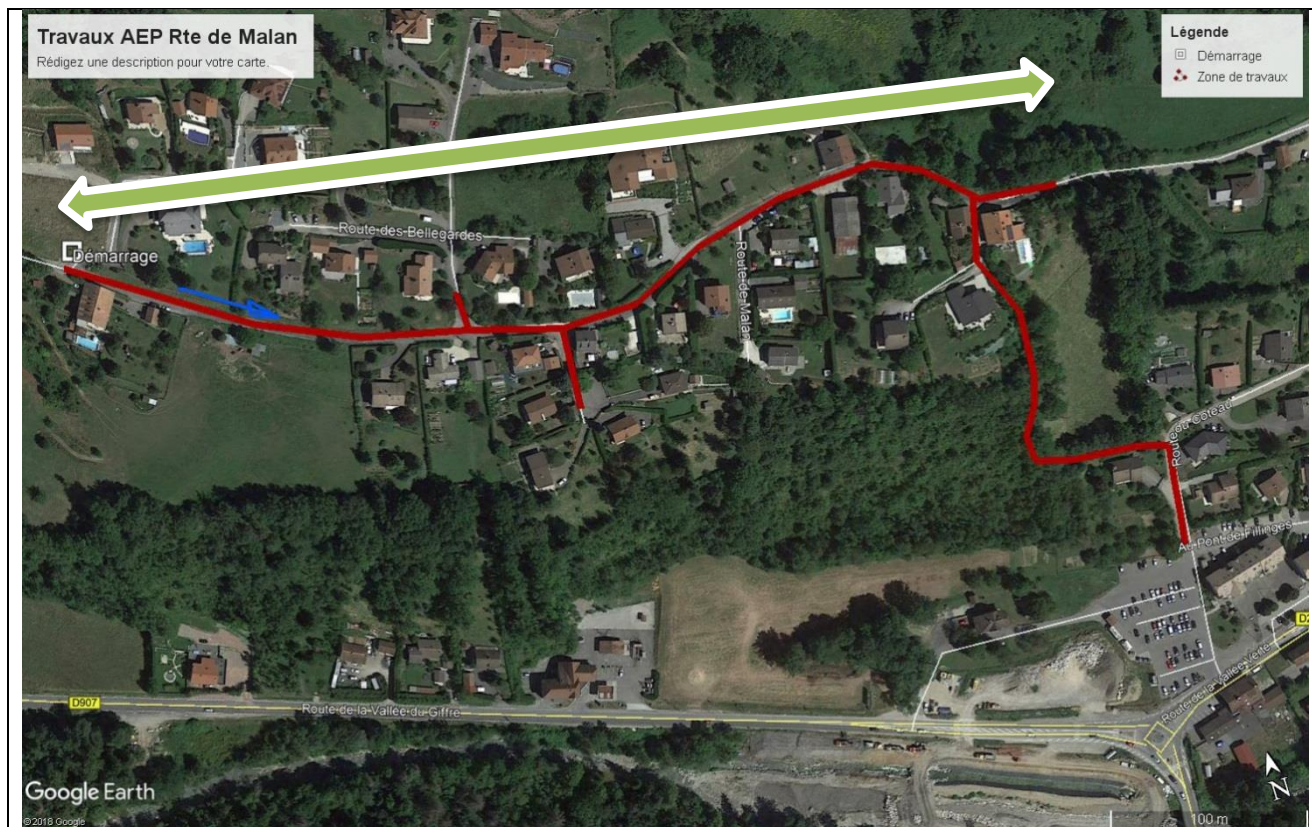
- à l'entreprise qui exécute les travaux pour le Syndicat  
ou
- à l'entreprise de son choix pour réaliser cette rénovation sur sa propriété privée.

Les techniciens du Syndicat seront disponibles par téléphone ou sur rendez-vous afin de vous renseigner sur les détails techniques de votre raccordement.

Monsieur Rosay : 06.83.74.37.91

- De nouveaux compteurs seront installés dans les regards mis en place par le Syndicat.
- Le Syndicat a la responsabilité du réseau et des branchements jusqu'en limite de propriété et ce quelle que soit la position du compteur d'eau (sous chaussée ou à l'intérieur de la propriété).
- Les propriétaires ont la responsabilité des branchements à l'intérieur de leur propriété.

## Plan travaux



### LEGENDE :

---- Nouveau réseau d'eau potable



Zone impactée par les travaux : circulation déviée en fonction de l'avancement des travaux

**Durant ces travaux, la circulation sera perturbée. Il vous est demandé de respecter les itinéraires de déviation mis en place par l'entreprise.**

Nous vous remercions par avance de votre compréhension pour la gêne occasionnée.